

Absence de visite médicale, avenant de nuit depuis 2 ans

Par Romain50, le 26/08/2019 à 17:30

Bonjour, je voudrais avoir quelques informations concernant mon contrat de travail en CDI. Actuellement dans mon entreprise depuis 3 ans en septembre, j'ai travaillé en 2x8 pendant et sa fera bientôt 2 ans que je suis sous avenant en travaille de nuit. Cependant je n'ai jamais eu de visite médicale depuis mon arriver, ni de visite à l'embauche ni de visite pour le passage en nuit, j'ai signalé plusieurs fois à la direction sur ce sujet mais pas de réponse. Ma question est qu'est ce que je peux faire et que risque mon entreprise? Merci d'avance de m'apporter quelques réponses à mes interrogations. Cordialement Mr perrier